

**Termes de référence – évaluation externe finale**

**« Évaluation en faveur d’un renforcement du collectif de la Coalition Education »**

1. **L’action à évaluer et les acteurs et actrices impliqué-e-s**
   1. **Présentation de la structure commanditaire**
      1. **Mission et objectifs**

Le projet de la Coalition Education *(ci-après la Coalition ou CE)* lancé en 2015 vise à structurer une plateforme regroupant les organisations de la société civile (OSC) française engagées pour l’éducation dans le monde. Plus fort ensemble, les membres de la Coalition Education portent un plaidoyer commun pour faire de l’éducation une priorité de la politique de solidarité internationale de la France, en s’appuyant sur l’interpellation des pouvoirs publics, la mobilisation citoyenne, et le développement d’une société civile soudée. La Coalition est également le relai français de la Campagne mondiale pour l’éducation (CME), et s’inscrit ainsi dans un mouvement de la société civile au niveau global.

L’objectif global de la Coalition est de faire de l’éducation l’un des domaines d’action prioritaires de la France en matière de politique de coopération et de solidarité internationale, en termes de financements et de prise en compte des enjeux de l’éducation de qualité pour toutes et tous (EQPT), tout au long de la vie.

3 axes d’intervention gouvernent le projet de la Coalition Education :

1. Assurer une veille et un plaidoyer permanents auprès des pouvoirs publics et acteurs institutionnels français pour le renforcement et le respect des engagements de la France en faveur de l’EQPT dans le monde.
2. Renforcer la société civile française dans son appropriation des enjeux politiques de l’éducation globale, et dans ses capacités à porter sur ces enjeux une voix collective engagée et reconnue au niveau national et international.
3. Sensibiliser et mobiliser les citoyen-ne-s en faveur de l’EQPT et des actions de plaidoyer portées par la Coalition.

Le budget total du projet sur 3 ans (2018-2020), Phase 2 du projet co-financé par l’AFD, est de 585 058 euros.

* + 1. **Fonctionnement interne**

La Coalition Education n’a pas d’existence juridique et n’est pas constituée en association, le portage administratif, juridique et financier est assuré par Solidarité Laïque, chef de file de la CE.

Pour son fonctionnement, la Coalition s’est dotée de plusieurs instances de décision et de travail :

1. Une organisation cheffe de file qui porte, avec l’équipe salariée, la responsabilité administrative et logistique de la Coalition, et facilite les relations avec les bailleurs de fonds qui financent la Coalition. Elle joue également un rôle important de représentation politique de la Coalition. L’organisation cheffe de file de la Coalition participe activement à la prise de décisions financières et l’exécution de ces dernières. Dans les cas les plus urgents, l’organisation cheffe de file peut prendre l’initiative de trancher et prendre une décision sans se soumettre aux procédures si cela s’avère important. La cheffe de file est nommée pour 3 ans. Pour la période 2018-2020, il s’agit de Solidarité Laïque, comme pour la précédente (2015-2017). L’organisation cheffe de file recrute et gère, en concertation avec le comité de suivi et de gestion, l’équipe salariée de la Coalition, en charge de mettre en œuvre les décisions du Comité de pilotage et d’assurer la communication interne et externe de la Coalition.
2. Le Comité de pilotage (COPIL) est l’instance de décision de la Coalition et s’apparente à un conseil d’administration. Son rôle est de mener à bien les objectifs de la plateforme, en définissant les orientations guidant les activités menées par l’équipe salariée avec l’appui des membres (pilotage des groupes de travail, réalisation de documents, organisation d'événements…).

Le COPIL compte aujourd’hui 7 membres[[1]](#footnote-1) élus pour 3 ans (renouvellement au 1er janvier 2021 pour la période triennale 2021-2023). Ils s'engagent à participer aux réunions du Comité, aux activités communes, à offrir leurs compétences et à informer et mobiliser leurs réseaux. Un membre du COPIL peut se voir confier une responsabilité particulière en matière d’animation, ou être désigné référent d’un groupe de travail. .

1. Le Comité de suivi et de gestion est aujourd’hui composé de 4 membres[[2]](#footnote-2), élus par le comité de pilotage pour une durée de 3 ans (renouvellement au 1er janvier 2021). Il se réunit de manière ad hoc pour travailler sur des questions de gestion interne (ressources humaines, suivi budgétaire et financier, organisation de la gouvernance…), tout en étant sous la responsabilité du Comité de pilotage.
2. 3 groupes de travail : le GT plaidoyer, le GT communication et mobilisation citoyenne (tous deux mis en place durant la 1ère phase d’activité) et le GT expertise terrain (créé à l’occasion de la Phase 2, en substitution au GT recherche). Ces GT se réunissent à raison de 3 fois par an. Ils permettent de mobiliser régulièrement les membres en fonction de leur expertise et de leurs intérêts. Les membres sont invités à participer aux différents GT dès leur adhésion à la Coalition Education. Ces GT permettent, entre autres, d’approfondir avec les membres certains sujets clés ayant trait aux différents domaines d’action de la Coalition, et de mobiliser différentes personnes au sein des équipes des OSC : chargé-e-s de communication, chargé-e-s de plaidoyer, experts techniques et coordinateurs de projets, etc. Cette modalité d’action participe de la dynamique collective et de la mutualisation des compétences, et permet de consolider le réseau en le faisant reposer sur une plus grande diversité d’intervenants. Le comité de pilotage peut définir et mandater d’autres groupes de travail, et décider également de la mise en place d’un groupe ad hoc dans le cadre d’une activité (organisation d’un évènement, etc.) ou du suivi d’une actualité spécifique.

La Coalition Education dispose d’une équipe salariée permanente en charge de la coordination et de la bonne mise en œuvre du projet collectif, ainsi que de l’animation du réseau avec l’appui des membres.

L’équipe se compose de 2 salariées, un CDD et un CDI. La Chargée de gestion et de développement, en charge du suivi administratif et financier, des partenariats, du développement du projet au travers des stratégies décidées en consortium avec les instances représentatives et de la co-animation globale de la plateforme. La Responsable plaidoyer et communication assure le pilotage du projet, la coordination générale et la mise en œuvre des activités, notamment en matière de plaidoyer institutionnel, et de communication, incluant les relations-média, la communication interne et externe, l’animation des campagnes et l’animation globale de la plateforme.

L’équipe salariée est hébergée par Solidarité Laïque, organisation cheffe de file de la Coalition Education, qui, en sus de son expertise d’animation de réseaux et de coordination de plateforme, apporte également un soutien concret à travers sa déléguée générale adjointe et sa chargée de suivi comptable, toutes deux appuyant l’équipe de la Coalition en fonction des besoins.

L’ensemble des membres de la Coalition (20) sont fortement impliqués dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des activités, ainsi que le portage du projet. Les membres participent activement aux travaux de la Coalition à travers des échanges réguliers par email et lors de réunions internes (comités de pilotage, comité de suivi et gestion, groupes de travail, réunions et ateliers ad hoc, etc.), et sont également dans les activités externes (rencontres partenariales/ adhésions , rencontres institutionnelles, représentation lors d'événements externes, prise de parole lors des évènements organisés par la Coalition, portage politique du projet, etc).

Le Comité de pilotage et l’équipe salariée seront responsables de l’évaluation. Les interlocutrices principales du consultant seront les salariées de la Coalition Éducation. La chargée de développement assurera le suivi et la gestion de l’évaluation, sous le pilotage de la Responsable plaidoyer et communication. Les salariées assureront la coordination entre les membres, le GT ad ’hoc dédié à l’évaluation, le COPIL et le consultant et s’occuperont de la logistique nécessaire au bon déroulement de l’évaluation.

* 1. **Descriptif de l’action à évaluer**
     1. **Origine et historique de l’action**

L’action sur laquelle porte l’évaluation est liée au projet même de la **Coalition Education,** (projet co-financé par l’AFD par tranche de 3 ans depuis sa création, 2015-2017 / 2018-2020).

**La phase 1 du projet** a ainsi été menée sur la période 2015-2017, avec le co-financement triennal de l’AFD.

Cette phase avait pour **objectif global** d’améliorer la visibilité et la prise en compte par les pouvoirs publics et l’opinion publique des enjeux de l’Education de qualité pour toutes et tous dans les politiques françaises de coopération.

A l’occasion de **l’autoévaluation du triennal 1** (2015-2017) menée par les membres et l’équipe salariée; de façon générale, les membres de la Coalition ont estimé que les premières années d’activité traduisent une bonne dynamique, dont les résultats sont positifs et doivent être confirmés et renforcés. S’agissant de qualifier la Coalition et son action, les membres évoquent un collectif à la fois « en développement, proactif, dynamique, à l’influence naissante, (trop ?) ambitieux, source d’information, déclenchant un intérêt, ouvert, permettant la mise en réseau » mais également « fragile, encore peu audible, modeste, en démarrage, en réflexion sur son devenir ». Le regard porté sur la façon dont les trois objectifs spécifiques du projet ont été traités et remplis est relativement consensuel parmi les membres.

De façon générale, les membres ont estimé que l’action de la Coalition Education répond aux attentes de leurs organisations, et permet à travers la mobilisation collective de porter des messages que les acteurs individuels n’ont pas la capacité de porter, ou de façon moins efficace et efficiente.

**Les principales conclusions de cette auto-évaluation** mettent en lumière des résultats positifs pour un collectif né, à l’époque, il y a moins de 3 ans, ainsi que des pistes d’amélioration, notamment sur les points suivants :

* Le volet « plaidoyer », dont le renforcement passe par une planification stratégique plus structurée et inscrite dans le calendrier et par la poursuite de la formation des membres ;
* Le renforcement du modèle économique pour une assise financière plus solide et pérenne ;Le développement des partenariats et des opportunités de mutualisation des connaissances et des approches de plaidoyer, entre les membres de la coalition principalement mais également avec des partenaires extérieurs (sur des croisements intersectoriels par exemple) ;
* La mise en place d’une communication au service du plaidoyer, l’auto-évaluation a notamment soulevé l’importance, pour augmenter l’implication de l’ensemble des membres, de renforcer leurs capacités à travers des sessions de formation et d’échange de pratiques. Enfin, la mobilisation collective doit davantage se nourrir des expériences de terrain des uns et des autres, pour illustrer et appuyer les demandes portées vis-à-vis des interlocuteurs externes

Le premier triennal du projet (2015-2017) a donc constitué une première phase d’activité du projet de la Coalition, qui a vu la structuration progressive du collectif et le démarrage des activités. La Coalition est aujourd’hui reconnue par les acteurs institutionnels comme un interlocuteur de référence. Forte des résultats auxquels elle a contribué (hausse de la contribution de la France au Partenariat mondial pour l’éducation (PME), engagements du CICID et Stratégie Education-formation-insertion (EFI) du gouvernement pour 2017-2021…), et consciente des marges de progrès possibles pour renforcer son action, elle a, à cette suite, ouvert une nouvelle phase d’activité pour ce même projet, en 2018-2020, plus ambitieuse en termes d’objectifs et plus structurée en matière de partenariats et de mobilisation des acteurs principalement institutionnels désormais.

**La phase 2 du projet** s’étale, quant à elle, sur la période 2018-2020 également avec un co-financement AFD, dont **l’objectif global** est d’encourager à faire de l’éducation l’un des domaines d’action prioritaires de la France en matière de politique de coopération et de solidarité internationale, en termes de financements et de prise en compte des enjeux de l’éducation de qualité pour toutes et tous, tout au long de la vie.

Cette évaluation permettra, au-delà d’évaluer le projet de la Coalition Education au travers de ces deux phases, d’anticiper une troisième phase d’activité avec un potentiel co-financement AFD et une perspective de pérennisation de la Coalition sur du plus long terme.

* + 1. **Objectifs de l’action et stratégie d’intervention**

La Coalition Education s’articule donc autour de trois objectifs spécifiques, doté chacun d’une stratégie :

**Lors de la Phase 1.**

Objectif spécifique 1 : Assurer un plaidoyer permanent auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels français pour le renforcement et le respect des engagements de la France en faveur de l’éducation de qualité pour toutes et tous (EQPT) dans le monde.

Stratégie : Rendre la Coalition visible et partie prenante à l’occasion des temps forts de la politique de développement durable et de solidarité internationale de la France / Faire de l’EQPT une priorité dans l’agenda politique de la France (Présidence de la République, Ministères) à l’international. Développer les relations parlementaires à travers des rencontres formelles, diffuser l’Observatoire de la Coalition Education et les études de terrain (Etude Sahel 2019), envoi de propositions de questions au gouvernement et d’amendements dans le cadre du PLF / développer les relations avec les pouvoirs publics français – Elysée, ministères, AFD, autres acteurs pertinents (CNDSI, CESE..), et les institutions internationales. Développer les outils de communication institutionnelle, relais de tribunes / communiqués et des prises de positions de la Coalition via la presse.

Objectif spécifique 2 : Renforcer la société civile française dans son appropriation des enjeux politiques de l’éducation globale, et dans ses capacités à porter sur ces enjeux une voix collective engagée et reconnue au niveau national et international.

Stratégie : Faire progresser les adhésions et le développement des partenariats, y compris ceux permettant de développer les ressources financières de la Coalition / Augmenter l’engagement, quantitatif et qualitatif, des OSC membres de la Coalition dans la vie du collectif / davantage impliquer les OSC membres dans la mutualisation des connaissances, et dans l’articulation de leurs actions de terrain avec le plaidoyer collectif / Mobiliser des OSC membres pour porter directement le plaidoyer auprès des interlocuteurs institutionnels (en coordination avec l’équipe salariée de la Coalition).

Objectif spécifique 3 : Sensibiliser et mobiliser les citoyen-ne-s en faveur de l’EQPT et des actions de plaidoyer portées par la Coalition

Stratégie : Augmenter l’audience de la Coalition sur ses outils de communication, et lors de ses événements / Engager davantage les citoyens à la diffusion des messages de la Coalition et de ses activités de mobilisation / Placer l’EQPT dans l’agenda médiatique et gagner en visibilité pour la Coalition. Développer la communication visant à faire connaître la Coalition et ses prises de position : diffusion de communiqués / tribunes via la presse, action via les réseaux sociaux (Twitter en particulier)

La deuxième phase, (2018-2020) porte de façon plus approfondie sur les trois volets d’activités principaux de la Coalition, rejoignant les objectifs premiers du projet (phase 1 et 2 confondues) :

le plaidoyer institutionnel au travers de l’**OS 1 de la Phase 2**: Assurer une veille et un plaidoyer permanents auprès des pouvoirs publics et acteurs institutionnels français pour le renforcement et le respect des engagements de la France en faveur de l’éducation de qualité pour toutes et tous (EQPT) dans le monde.

Avec pour stratégie:

* La Coalition Education renforce son statut d’interlocuteur de référence sur les enjeux de l’éducation vis-à-vis des pouvoirs publics et acteurs institutionnels français
* L’éducation occupe une place centrale dans les politiques de solidarité internationale de la France, dont les engagements politiques et financiers sont renforcés chaque année, notamment sur les enjeux clefs portés par la Coalition : éducation de base, éducation des filles/femmes, éducation dans les situations de crise, soutien aux systèmes publics, contributions au PME et ECW.

Structuration des acteurs de la société civile : **OS2**. Renforcer la société civile française dans son appropriation des enjeux politiques de l’éducation globale, et dans ses capacités à porter sur ces enjeux une voix collective engagée et reconnue au niveau national et international.

Avec pour stratégie:

* La Coalition Education renforce et pérennise son ancrage représentatif des OSC du secteur en s’appuyant sur un portage collectif et un modèle économique robustes, et des partenariats renforcés.
* La Coalition développe/valorise les liens entre expertise terrain des OSC en éducation et plaidoyer
* La Coalition est un espace de formation et d’échange permettant aux OSC d’élaborer et de faire entendre des positionnements communs sur l’EQPT

Communication et mobilisation citoyenne : **OS3**. Sensibiliser et mobiliser les citoyen-ne-s en faveur de l’EQPT et des actions de plaidoyer portées par la Coalition

Avec pour stratégie:

* La Coalition et les messages qu’elle porte sont relayés dans les médias et alimentent le débat public
* Des campagnes de mobilisation permettent de mettre l’éducation au cœur de l’espace public et d’associer les citoyen-ne-s au plaidoyer politique de la Coalition Education.

Par ailleurs, le renforcement du modèle économique de la Coalition Education est également intégré dans les points d’attention du projet. Le fonctionnement et l’action de la Coalition nécessitent des ressources financières, prises en compte dans le budget triennal validé par les membres et par le partenaire financier principal (l’AFD) au démarrage du projet. La réalité de la recherche de financements et des partenaires, publics et privés, pour soutenir le projet de la Coalition, a révélé certaines difficultés, rendant utile et nécessaire de s’interroger sur ce volet d’activité et, plus largement, sur le modèle financier d’un collectif de plaidoyer, tel que la Coalition.

* + 1. **Cibles de l’action**

Les cibles de l’action sont :

\* les responsables politiques et acteurs institutionnels (Président de la République, Ministères des affaires étrangères, de l’éducation nationale, de l'économie et des finances (ministres, cabinets, administration, AFD, instances de concertation (CNDSI, CESE…), opérateurs de l’Etat (CIEP, Expertise France…), parlementaires, collectivités territoriales ;

\* les acteurs de la société civile (membres et non membres de la Coalition Education : ONG (secteur éducation, droits humain, enfance, santé), plateformes d’OSC au niveau national et régional (Résacoop, CentrAider…), acteurs de la recherche, think-tanks, fondations…

\* les citoyen-ne-s, y compris à travers les médias (traditionnels et réseaux sociaux)

Les acteurs institutionnels internationaux constituent une cible secondaire (Organisations internationales, pays donateurs, acteurs de la Francophonie) dans le cadre de certaines activités à portée internationale notamment, de même que les partenaires des organisations membres sont davantage intégrés comme des bénéficiaires indirects.

* + 1. **Présentation succincte des résultats attendus et des activités à réaliser**

Résultats liés à l’objectif spécifique 1 : *Assurer un plaidoyer permanent auprès des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels français pour le renforcement et le respect des engagements de la France en faveur de l’éducation de qualité pour toutes et tous (EQPT) dans le monde.*

* R1 – La Coalition Education renforce son statut d’interlocuteur de référence sur les enjeux de l’éducation vis-à-vis des pouvoirs publics et acteurs institutionnels français ;
* R2 – Les engagements politiques et financiers de la France en faveur de l’éducation globale sont renforcés chaque année, notamment sur les enjeux clefs portés par la Coalition : éducation de base, éducation des filles/femmes, éducation dans les situations de crise, soutien aux systèmes publics, contributions au PME et ECW.

Les activités liées à cet objectif relèvent du plaidoyer et des relations institutionnelles, et couvrent **4 axes thématiques définis collectivement :**

* + Thématique 1 : financement de l’éducation

En relais de l’action portée à l’échelle internationale par la CME et d’autres OSC internationales, cet axe de plaidoyer vise une mobilisation financière accrue en faveur de l’éducation, notamment dans le cadre de l’APD française.

En termes d’activité et de livrable, il s’appuie notamment sur la publication annuelle d’un document d’analyse et de plaidoyer sur le financement de l’éducation : l’Observatoire de l’aide publique française à l’éducation dans les pays en développement.

* + Thématique 2 : mobilisation contre la marchandisation de l’éducation

Dans la continuité de ses actions la Coalition Education souhaite poursuivre et renforcer son plaidoyer pour le développement de services d’éducation de qualité, accessibles à toutes et tous (gratuits) et régulés par les Etats, en opposition à toute logique de marchandisation.

* Implication dans le réseau francophone contre la marchandisation de l’éducation : poursuite et intensification de la dynamique initiée en 2015, en collaboration avec les membres du réseau
  + Thématique 3 : Education – aucun laissé pour compte

Grâce à cette thématique, la Coalition Education souhaite porter de façon plus visible le thème de l’éducation pour toutes et tous, en mettant l’accent sur les groupes vulnérables, victimes de discrimination, ou plus difficilement atteignables, ainsi que sur des zones géographiques prioritaires comme les pays les plus pauvres.

Les activités prévues sont les suivantes :

* Un événement public mi-2018, sur le dispositif de partage d’expertise terrain mis en place entre les membres de la Coalition et les interactions avec le plaidoyer porté collectivement.
* Production de publications thématiques (2 au cours du projet) s’appuyant sur les actions de terrain innovantes des OSC, associées à des recommandations de plaidoyer portées collectivement ;
* Communication ciblée (articles, tribunes…) en réaction à l’actualité et aux enjeux du secteur
  + Thématique 4 : éducation dans les situations de crise

La continuité de l’accès à une éducation de qualité, en particulier dans les situations de conflit ou de crise humanitaire conduisant notamment à des déplacements de populations, a été identifiée par les membres de la Coalition Education comme un enjeu majeur pour la réalisation de l’ODD 4.

En termes d’activités, au-delà de la communication et de la participation à des évènements externes sur ces sujets, la Coalition prévoit de proposer aux autorités françaises d’organiser fin 2018 un colloque de haut niveau, portant sur l’éducation dans les situations de crise et les réponses mises en œuvre par les acteurs français (Etat, milieu de la recherche, société civile), dans une optique d’identification des approches pertinentes à déployer à plus grande échelle. Une publication pourra être produite à l’issue de ces travaux.

Résultats liés à l’objectif spécifique 2 : *Renforcer la société civile française dans son appropriation des enjeux politiques de l’éducation globale, et dans ses capacités à porter sur ces enjeux une voix collective engagée et reconnue au niveau national et international.*

* R3 – La Coalition Education renforce et pérennise son ancrage représentatif des OSC du secteur en s’appuyant sur un portage collectif et un modèle économique robustes, et des partenariats renforcés
* R4 – La Coalition développe et valorise les liens entre expertise opérationnelle des OSC en éducation et plaidoyer (rapports thématiques, outils de partage des connaissances, colloques) ;
* R5 – La Coalition est un espace de formation et d’échange permettant aux OSC d’élaborer et de faire entendre des positionnements communs sur l’EQPT

En termes d’activités, la Coalition poursuivra sa structuration en recherchant de nouvelles adhésions, afin de renforcer encore sa représentativité des acteurs du secteur et d’enrichir son plaidoyer de la diversité des expériences et expertises de ses membres. Cet effort se traduira par des prises de contact avec des organisations n’ayant pas encore été approchées, y compris des acteurs intervenant dans des champs plus larges que la seule éducation (en particulier les droits humains). Au-delà des adhésions, d’autres formes de partenariats avec des acteurs de la société civile seront initiées ou approfondies.

* Suivi de la bonne gouvernance et animation interne dynamique : COPIL, groupes de travail, ateliers d’échange
* Création d’un groupe de travail « expertise-terrain » dédié (au moins 4 réunions par an)
* Intégration de la dimension « terrain » dans les outils de communication de la Coalition (notamment « l’Essentiel » annuel) et dans les événements publics organisés (petits-déjeuners thématiques des Champions de l’éducation en partenariat avec l’AFD)
* Développement et mise à jour d’une cartographie des actions de terrain des membres, identification des opportunités de mutualisation de compétences possibles et de montage de consortium opérationnels
* Organisation d’une formation annuelle au plaidoyer pour les membres (thématique définie collectivement)
* Organisation de temps d’échange ouverts dédiés au plaidoyer et à la vision commune (1 ou 2 durant le projet)
* Animation du groupe de travail « plaidoyer » et suivi des axes stratégiques définis collectivement en 2017

Résultats liés à l’objectif spécifique 3 : *Sensibiliser et mobiliser les citoyen-ne-s en faveur de l’EQPT et des actions de plaidoyer portées par la Coalition*

R6 – La Coalition et les messages qu’elle porte sont relayés dans les médias (tribunes, communiqués, interviews, infographies, réseaux sociaux) et alimentent le débat public ;

R7 – Des campagnes de mobilisation permettent de mettre l’éducation au cœur de l’espace public et d’associer les citoyen-ne-s au plaidoyer politique de la Coalition Education.

Principales activités à réaliser :

* Animation du groupe de travail « communication et mobilisation citoyenne » et mise en place d’une stratégie définie collectivement
* Organisation d’événements de sensibilisation sur les thématiques identifiées comme prioritaires dans le cadre de la stratégie de plaidoyer de la Coalition (1 à 3 durant le projet)
* Production et diffusion régulière de contenus d’information digitaux et papier (articles, infographies, rapports, vidéos etc.)
* Mise en place de plans média pour diffuser les messages de la Coalition (tribunes, communiqués de presse, interviews etc.)
* Organisation d’une campagne de mobilisation de grande ampleur commune avec les membres de la CE en 2019
* Mise en place d’une stratégie de mobilisation citoyenne en ligne et dans l’espace public urbain définie collectivement dans le cadre du groupe de travail « communication et mobilisation citoyenne »
* Organisation d’actions de mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux (partage de visuels, interpellation des dirigeants politiques, kit de mobilisation)
  + 1. **Budget de l’action, plan de financement et répartition des ressources**

*Voir budget prévisionnel de la Phase 2 en annexe.*

Sur la Tranche 1 (2018-2019), les dépenses réalisées au 31 décembre 2019 sont de 309 404 euros pour un prévisionnel de 282 442 euros.

Les ressources consommées sont réparties ainsi sur 2018-2019 :

|  |  |
| --- | --- |
| **1 - Agence Française de Développement et Ministères** |  |
| Agence Française de Développement (AFD) | 170 982 |
| Ministère des Affaires étrangères (MAE) Ligne "Etudes et Partenariats" Direction Générale de la Mondialisation | 62 839 |
|
| **Sous total 1 - AFD et MAE** | **233 821** |
| **2 - Ressources privées** |  |
| *Cotisations des membres* | 26 525 |
| *Open Society Foundation* | 7 860 |
| **Sous Total 2 - Ressources privées** | **34 385** |
| **TOTAL DES RESSOURCES** | **268 206** |

A la fin de l’année 2019, nous rencontrons un écart entre les dépenses réalisées et les ressources de 41 198 euros.

Concernant le budget global du projet, celui-ci s’élève à 585 058 euros, 47% des ressources proviennent de notre bailleur principal l’AFD, nous valorisons à hauteur de 25% le temps de travail de nos membres prenant part aux activités, GT, Comité de pilotage, etc. et nous avons un objectif de cofinancement de 25% également. Le Ministère des affaires étrangères constitue également un partenaire financier clé de la Coalition Education, avec un soutien annuel de 30 000 euros depuis 2018, et des partenariats importants établis sur les années 2016 et 2017, qui n’ont pu être valorisés dans le budget final 2015-2017 en raison de la limite imposée antérieurement par l’AFD concernant les financements publics d’un projet, cette restriction étant abolie depuis 2018.

Par ailleurs, la Coalition a reçu un deuxième financement de Open Society Foundation en 2020, ce qui laisse présager un renforcement du partenariat avec la fondation, à pérenniser dans le temps.

Lors de la Tranche 1, le taux de cofinancement prévu était de 111 460 euros, à l’heure actuelle nous avons obtenu 97 224 euros. En 2020, à l’occasion de la Tranche 2 de notre projet nous devons trouver des cofinancements à hauteur de 41 777 euros.

1. **L’évaluation**
   1. **Justification de la demande**
      1. **Origine de la demande**

Cette évaluation a été prescrite dans le cadre du deuxième triennal d’un projet AFD (Phase 2) portant sur les années 2018-2020.

Plus largement, les résultats de l’évaluation permettront de nourrir la construction de la Phase 3 de la Coalition (2021-2023), l’identification de ses priorités stratégiques, ses ambitions, mener une réflexion sur son fonctionnement et anticiper une perspective de pérennisation de la Coalition Education dans les années à venir.

* + 1. **Attentes et objectifs pour la Coalition Education et ses membres**

**L’évaluation viendra répondre à trois attentes et enjeux majeurs.**

1. **Clarifier la(les) mission(s) de la Coalition Education et la cohérence entre ces dernières**

* **Les modes d’actions de la Coalition Education.**

Lors de sa création, la Coalition Education s’est donnée pour mission principale le plaidoyer et l’a retranscrit au travers de ses différents modes d’action.

Depuis sa création en 2015, ses actions ont également porté sur un travail de renforcement de capacités des membres, de communication, de visibilité des enjeux poussés par la Coalition et de mobilisation, afin d’inscrire ces modes d’actions comme différents piliers du plaidoyer. En 2018, la CE a également développé un axe expertise terrain qui a pour objectif premier de nourrir le plaidoyer.

Au travers de ces actions entreprises, la question se pose de la cohérence effective entre les missions prioritaires du collectif et les attentes diverses des membres. La mise en œuvre du Groupe de Travail expertise-terrain qui visait à intégrer un groupe d’OSC existant (appelé « Alliance Stratégique Education ») - avec des objectifs propres - au sein de la Coalition afin de nourrir le plaidoyer de la CE, peut être un exemple de tension entre les attentes des membres au sein de ce GT (échanger sur leurs pratiques, nouer des partenariats) et la mission principale du collectif (faire le lien entre le terrain et le plaidoyer).

L’enjeu est donc de trouver un équilibre entre les attentes diverses des membres (renforcement de compétences, associations apprenantes, davantage de SMA, etc.) et les objectifs communs identifiés par le collectif. Cela soulève les questions suivantes :

* Quelles sont les attentes des membres et leurs priorités ?
* Comment trouver le bon équilibre entre mener à bien la mission commune du collectif, en s’appuyant sur la contribution des membres, et satisfaire les attentes de ces derniers ?
* Dans quelle mesure le collectif doit-il intégrer une large diversité de membres, qui peut constituer une des forces du collectif mais également entraîner davantage de difficulté pour atteindre un consensus.
* Comment la Coalition doit-elle articuler sa relation avec les membres ? La Coalition doit-elle répondre aux diverses attentes de ses membres ou servir prioritairement la mission qu’elle s’est donnée avec l’appui de ses membres ?
* Quelles valeurs ajoutées la Coalition Education peut-elle revendiquer par rapport au secteur ?
* **Les thématiques traitées.**

Les sous-thématiques traitées par la Coalition dans le cadre du secteur particulièrement large qui est celui de l’éducation amènent à réfléchir auxdites thématiques qui aujourd’hui la portent. Le choix des sujets et des projets menés est souvent conditionné par l’agenda politique (la tenue du G7 en France en 2019), le calendrier des évènements politiques de l’année (Forum Génération Egalité Pékin+25) et les opportunités de financement (la tenue d’une étude Sahel sur suggestion du MEAE).

1. **Nourrir une réflexion sur l’articulation entre les ambitions de la Coalition Education, son modèle économique, et les capacités d’implication des membres**

La réflexion sur le processus de définition des orientations stratégiques, en partant du postulat ci-dessus exposé que le choix des sujets et des projets est souvent conditionné par l’agenda politique, pourra permettre de définir en priorité les missions de la Coalition : soit déterminer le calendrier des activités en fonction des opportunités politiques ou de financement, ou fixer nos propres choix en amont et rechercher des financements sur cette base. Cette dernière soulève toutefois la question du modèle économique de la Coalition car rares sont les bailleurs qui financent des plateformes de plaidoyer ; nous encourageant ainsi à accepter les opportunités de soutien afin de pouvoir remplir les objectifs de co-financement AFD. Il s’agit d’une dimension essentielle à prendre en compte. Le résultat de cette réflexion entrainera également la question de l’adéquation entre les ambitions de la Coalition et les moyens qui lui sont propres, RH (dont équipe salariée), mais également les moyens offerts au travers des membres et leur degré d’implication (en termes RH, financier), ainsi que le questionnement lié aux limites de la mutualisation. Le postulat actuel se traduit par une contribution des membres sous la forme de valorisation RH et d’une cotisation financière annuelle comprise entre 500 euros et 1500 euros (fonction du budget annuel de solidarité internationale de l’association membres).

Tous ces enjeux questionnent également le modèle économique ; sur la réelle plus-value d’un financement des projets, à défaut d’un financement de structuration et d’animation du réseau, sur la capacité à mobiliser des fonds privés et la difficulté à obtenir des cofinancements, sur la contribution des membres au-delà des perspectives individuelles de chaque organisation et de la question de l’indépendance financière/de parole (notamment vis-à-vis de l’AFD et MEAE, bailleurs principaux) et jusqu’où l’indépendance économique questionne l’indépendance politique.

Afin de répondre à ces questions, les attentes et les capacités des membres seront questionnées, l’étude d’autres formes de Coalitions peut également avoir un intérêt et se réaliser sous la forme d’un Benchmark, en prenant en compte des plateformes de plaidoyer française voire européenne.

1. **Nourrir une réflexion sur le fonctionnement interne de la Coalition Education (gouvernance, membership, structuration et animation, subsidiarité entre la Coalition et ses membres)**

Le questionnement sur le fonctionnement interne de la Coalition se pose au travers du principe de gouvernance de la Coalition Education, de la relation de subsidiarité pouvant exister entre les membres et la Coalition, au regard de la plus-value du collectif, des interférences potentielles rencontrées et des limites de la mutualisation évoquées plus haut. Aujourd’hui, le principe de subsidiarité entre les membres et la Coalition, de même que l’équilibre entre les membres contributeurs et bénéficiaires au sein du collectif (recevoir des formations plaidoyer, contribuer par du temps de travail, activités de plaidoyer) est questionné.

En ce sens, la politique d’adhésion et d’élargissement de la Coalition se pose également au regard des organisations non-membres qui pourraient être en cohérence avec les objectifs du collectif/avoir une plus-value au sein du collectif. Sur ce point, la stratégie d’animation du réseau doit aussi s’entendre à travers l’élargissement des membres au sein du collectif. Dernièrement, une forte stratégie d’élargissement a démontré que certaines organisations ayant rejoint la Coalition avaient des attentes différentes que celles initiées au tout début de la création du collectif (notamment pour le groupe expertise terrain).

Les Groupes de travail gravitent autour du projet et leur articulation entre eux, leur animation est transversale avec la gouvernance et le fonctionnement interne de la Coalition. Ces derniers sont animés par les salariées bien que le groupe de travail expertise terrain devait au départ être animé par un membre.

* 1. **Objet de l’évaluation** 
     1. **Délimitation de l’action à évaluer**

Des attentes ci-dessus exposées, découle le périmètre temporel et thématique de cette étude.

* Périmètre temporel

La temporalité de l’évaluation est définie par l’objet même de sa mise en œuvre, la clôture d’un projet « Phase 2 » avec l’AFD. En ce sens, le périmètre temporel pourrait être délimité par la Phase 2 dudit projet incluant les trois années 2018, 2019 et 2020. Toutefois, au regard des questions évaluatives posées, et de l’objet même de l’évaluation, à savoir le projet “Coalition Education”, la Phase 1 sera également pertinente dans cette évaluation.

De manière globale, la priorité devra être donnée, en termes d’animation et de temps collectif, à l’apprentissage en commun soit, les enseignements à tirer et les réflexions prospectives principalement. En effet, l’évaluation des principaux résultats, même s’il est important de les partager et d’avoir un temps en commun, ne devraient pas être source de grande surprise pour les membres de la Coalition ni pour l’AFD.

* Périmètre thématique

Le périmètre thématique de cette évaluation est global et porte sur les actions et le fonctionnement de la Coalition Education de manière générale. Les questions évaluatives ci-dessous exposées n'entraînent pas de périmètre thématique spécialement délimité, le sujet portant notamment sur la clarification des missions et de leur articulation au sein du projet de la Coalition. Dès lors, il n’y a pas de périmètre thématique et en fonction des ateliers, des missions prescrites par le consultant.e, des retours et de la matière collectée cela pourra rester à l’appréciation du consultant.e.

* + 1. **Questions que se posent la Coalition éducation et ses membres, et critères d’évaluation à mobiliser**

L’évaluation devra apporter des éléments pour nourrir la réflexion sur les questions suivantes :

**Enjeu 1. Clarifier la(les) mission(s) de la Coalition et la cohérence entre ces dernières**

**Questions évaluatives :**

* Quelles sont les attentes des membres au regard des missions de la Coalition Education (modes d’actions, thématiques traitées) ?
* Quelles sont les attentes des interlocuteurs/partenaires français et internationaux de la Coalition (modes d’actions, thématiques traitées) ?
* Comment mieux articuler, et ce, de manière cohérente les différentes missions de la Coalition ?
* Quelles valeurs ajoutées la Coalition Education peut-elle revendiquer au regard d’autres collectifs et plateformes du secteur du développement et de la solidarité internationale?

**Enjeu 2. Nourrir une réflexion sur l’articulation entre les ambitions de la Coalition, son modèle économique, et les capacités d’implication des membres**

**Questions évaluatives :**

* Le processus de définition des orientations stratégiques de la CE doit-il être amélioré ? Si oui, quelles sont les pistes ? Et quelles implications en découlent en termes de modèle économique ?
* Comment davantage articuler les ambitions et les capacités RH et financières de la CE (2 salariées et un budget de <600 000 sur 3 ans) et d’implication des membres (en termes d’expertise, d’implication RH, et financières) ?

**Enjeu 3. Nourrir une réflexion sur le fonctionnement interne de la Coalition (gouvernance, membership, structuration et animation, subsidiarité entre la CE et ses membres)**

**Question évaluative :**

* Doit -on renforcer la relation entre la Coalition Education et ses membres (en termes de membership, de subsidiarité et de réciprocité) ? Le cas échéant, quelles sont les pistes d’amélioration ?
* Doit-on renforcer la stratégie d’animation de la CE ?
  1. **Méthodologie**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Étape** | **Descriptif** | **Livrables attendus** | **Acteurs/actrices et contributeurs-trices impliqué-e-s** |
| **1.Cadrage de l’étude**  *Mars 2020* | Étude documentaire / entretiens préliminaires ?  Réunion de cadrage avec le comité d’évaluation  Finalisation de la note de cadrage | Note de cadrage et méthodologie finalisée | Comité d’évaluation |
| **2. Collecte de données**  Mars-avril 2020 | Entretiens avec les membres, partenaires et autres personnes ressource (une liste de contacts sera fournie par la Coalition Education) | Trame d’entretien | Membres de la Coalition Education, partenaires et autres personnes ressources |
| **3. Atelier avec les membres**  *22 Avril[[3]](#footnote-3) 10h-17h* | Atelier collectif avec les membres (mise en débat des premiers constats, analyse collective etc.) A proposer par le.a consultant.e | Trame d’animation de l’atelier | Comité d’évaluation (pour validation du programme) Membres de la Coalition (participation à l’atelier) |
| 4. **Entretiens complémentaires et production d’un livrable intermédiaire**  *Mai* | Au besoin et en fonction des propositions du consultant.e | Remise d’un livrable intermédiaire (fin mai) |  |
| **5. Restitution intermédiaire**  *Début juin* | Relecture du livrable intermédiaire et retour/commentaires par le Comité d’évaluation et le Copil  Organisation d’une restitution intermédiaire avec les membres et des partenaires pour mise en débat des résultats intermédiaires (pas de diffusion du rapport à ces acteurs, juste une présentation) | Présentation | Comité d’évaluation, Copil  Membres et partenaires |
| **6. Finalisation du livrable final**  *Date à définir avec le/la consultant.e* |  | Remise d’un livrable final | Copil validation du rapport final |
| **7. Restitution**  *Septembre-Octobre (date à définir avec le/la consultant.e)* | Organisation d’une restitution auprès des membres de la Coalition | Présentation du rapport final | Membres de la Coalition Education |

**Deux instances au sein de la Coalition suivront le déroulé de l’étude avec les fonctions suivantes :**

**Rôle du Comité d’évaluation :**

* Analyser les offres et sélectionner le/la consultant.e
* Participer à la réunion de cadrage avec le consultant
* Contribuer à définir les contenus de l’atelier du 22 avril avec le/la consultant.e
* Relire et commenter le rapport intermédiaire

**Rôle du Copil :**

* Valider les TDR
* Relire et commenter le rapport intermédiaire
* Valider le rapport final
  1. **Moyens**
     1. **Moyens humains : expertise recherchée**

Il est attendu du/de la consultant-e qu’il/elle :

* Propose la méthodologie de l’évaluation
* Collecte et analyse les données (dont conception et animation d’un atelier)
* Rédige les livrables demandés
* Anime lors d’une restitution intermédiaire et d’une restitution finale

L’expertise recherchée est la suivante :

* Expérience avérée en conduite d’évaluations notamment de projets d’ONG et/ou financés par l’AFD
* Expérience avérée en matière de dynamiques pluri-acteurs, plateformes et réseaux en France
* Connaissance du milieu des ONG, des acteurs de l’APD et de la solidarité internationale
* Connaissance du plaidoyer
* Habitué aux méthodes d’évaluation participative
  + 1. **Moyens financiers**

Le budget maximal de l’évaluation, pour l’intervention du/de la consultant.e, s’élève à 21 000 € TTC.

Ce budget comprend :

* Les honoraires du/de la consultant.e
* Les déplacements en France pour les réunions prévues à Paris (perdiems et frais de transport/hébergement)
  1. **Calendrier de réalisation de l’évaluation**

Le calendrier prévisionnel de réalisation de l’évaluation est le suivant :

* Lancement de l’appel d’offres : 11/02/2020
* Date limite de réception des offres : 28/02/2020 17h00, heure de PARIS
* Sélection d’un-e consultant-e : début-mi mars
* Cadrage de l’étude : Mars 2020
* Collecte de données : Mars-avril 2020
* Atelier avec les membres : 22 Avril 2020 (10h-17h)
* Entretiens complémentaires et production d’un livrable intermédiaire : mois de mai
* Restitution intermédiaire : Début juin
* Finalisation du livrable final : Date à définir avec le.a consultant.e
* Restitution : Septembre-Octobre (date à définir avec le.a consultant.e)

*Les consultant.e.s, dans leur offre, feront une proposition de calendrier pour l’évaluation en tenant compte de ces éléments :*

|  |
| --- |
| **Procédure de sélection**  Le /la consultant(e) fournira :   * Une proposition méthodologique accompagné d’un CV (réponse 10 pages maximum) * Une proposition financière détaillée TTC   **Réception des offres jusqu’au 28/02/2020 17h00 heure de paris, à l’attention de :**  Madame Etienne Clémentine [cetienne@coalition-education.fr](mailto:cetienne@coalition-education.fr)  Madame Rambaud Léa [lrambaud@coalition-education.fr](mailto:lrambaud@coalition-education.fr)  Retenue d’un.e consultant.e par le Comité d’évaluation de la Coalition Education début-mi mars 2020. |

**Liste des annexes aux TDR**

* *Lien du site web*

<http://www.coalition-education.fr/>

* *Essentiel 2017*

<http://www.coalition-education.fr/depotWeb/L-Essentiel-2017-de-la-Coalition-education-pdf.pdf>

1. Aide et Action, Handicap International, Partage, Plan International France, le Sgen-CFDT, le SNUipp-FSU, Solidarité Laïque [↑](#footnote-ref-1)
2. Aide et Action, Plan International France, le Sgen-CFDT, Solidarité Laïque [↑](#footnote-ref-2)
3. Présence requise du consultant lors de cet évènement. [↑](#footnote-ref-3)